



Une rentrée scolaire 2022/2023 dans des conditions optimales pour les collégiens de la Somme

Amiens, le mercredi 31 août 2022

C'est demain la rentrée pour les 28 000 collégiens de la Somme. Le Département, gestionnaire des collèges, met tout en œuvre pour les accompagner au mieux dans cette étape déterminante de leur scolarité et leur offrir des conditions d'accueil, de travail et d'épanouissement optimales. Entretien, modernisation et équipement des établissements, restauration de qualité, soutien à la pratique sportive et à l'accès à la culture, le Département souhaite offrir à chaque élève un environnement accueillant et propice à sa réussite scolaire et à son épanouissement.

Des travaux tout l'été pour la rentrée 2022-2023

Le Conseil départemental de la Somme construit, entretient, rénove et modernise les 50 collèges publics samariens.

Plus de 3,1 millions d'euros ont été investis cet été pour améliorer les conditions d'études et de travail des collégiens et des équipes pédagogiques, en complément des travaux réalisés par les équipes techniques du Département. Ces travaux concernent les locaux de restauration, les préaux, les sanitaires, les abri-vélos, les locaux d'enseignement (salles de sciences et salles de technologie) et la performance énergétique des bâtiments (menuiseries extérieures, systèmes de chauffage intelligents...).

Au-delà de ces opérations de maintenance, sur la période 2022-2028, le Département s'est engagé à investir 80 millions d'euros dans un vaste programme de travaux pour entretenir et rénover les établissements.

Après la restructuration complète du collège Alain Jacques d'Ailly-le-Haut-Clocher, les prochaines grandes opérations de rénovation concerneront notamment les collèges Rosa Parks d'Amiens (restructuration lourde) et Charles Bignon de Oisemont (reconstruction totale).

Note aux rédactions

Détail des travaux réalisés cet été et des opérations de réhabilitation en cours en annexe.

Triplement des approvisionnements en circuits courts : objectif en bonne voie !

Chargé de la restauration scolaire, le Conseil départemental sert 17 000 repas par jour, soit environ 2.4 millions de repas par an, pour 15 600 jeunes samariens. Il **encourage la réalisation d'une cuisine équilibrée et de qualité, élaborée à partir de produits frais et locaux**. Dans ce cadre, il soutient fortement le recours aux produits locaux issus des circuits courts.

Aujourd'hui, la quasi-totalité des collèges publics de la Somme sont engagés dans cette démarche d'approvisionnement en circuits courts. Les commandes, en constante augmentation, représentent déjà 17% du total des commandes, jusqu'à 50% voire 62% dans certains collèges. L'objectif fixé par l'assemblée départementale reste de tripler ce volume de commandes.

En 2021, dernière année pleine, le Département a aidé les collèges à hauteur de 207 000 € pour équiper leurs cuisines et 54 000 € pour acheter des produits locaux.

Toujours plus de pouvoir d'achat pour les familles

Pour favoriser l'accès à la pratique sportive, aux activités culturelles et aider à l'achat de livres auprès des associations et des commerçants de la Somme, **le Conseil départemental renouvelle cette année son Chéquier collégien : un chéquier de 80€** qui permet de financer les frais d'inscription dans un club de sport, une activité culturelle ou artistique ou encore l'achat de livres dans les librairies du département. Ces chèques sont remis aux collégiens dès la rentrée.



Sont concernés par ce dispositif :

- tous les collégiens des établissements publics et privés de la Somme ;
- les élèves de 4^e et 3^e scolarisés en Maisons familiales et rurales (MFR) ;
- les enfants de 10 à 15 ans scolarisés en Instituts médico-éducatifs (IME) et Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) de la Somme.

Le chéquier est composé de 16 chèques de 5 € :

- 30 € pour financer les frais d'inscription à une activité sportive pratiquée dans la Somme (licences sportives, cotisations, adhésions, stages) ou des droits d'entrée en salles de sport, piscines, bases nautiques, et toute structure proposant une activité sportive à titre onéreux ;
- 25 € pour financer les frais d'inscription à une activité culturelle ou artistique ou des entrées dans les établissements culturels de la Somme : cinémas, théâtres, musées, salles de spectacles, toute structure proposant une activité culturelle et artistique à titre onéreux ainsi que les sites du Département (Parc naturel et archéologique de Samara, Centre archéologique de Ribemont-sur-Ancre, Centre culturel départemental de l'Abbaye de Saint-Riquier, Historial de la Grande Guerre...).
- 25 € pour acheter des livres dans les librairies et maisons de la presse du département.

Cette aide directe pour aider les familles vise également à soutenir l'économie locale. Plus de 25 000 chèques ont été utilisés en 2021, soit 2 millions d'euros injectés dans l'économie locale.

Le Département attribue également chaque année une **allocation départementale de scolarité (ADS)** aux élèves bénéficiaires de la bourse nationale des collèges résidant dans la Somme et qui en font la demande. En 2021/2022, cette allocation a concerné plus de 7 400 bénéficiaires dans le département.

Pour aider les élèves de 6^{ème} bénéficiaires de l'ADS ou de la bourse nationale, le Conseil départemental attribue également **des aides à l'achat d'un ordinateur.**

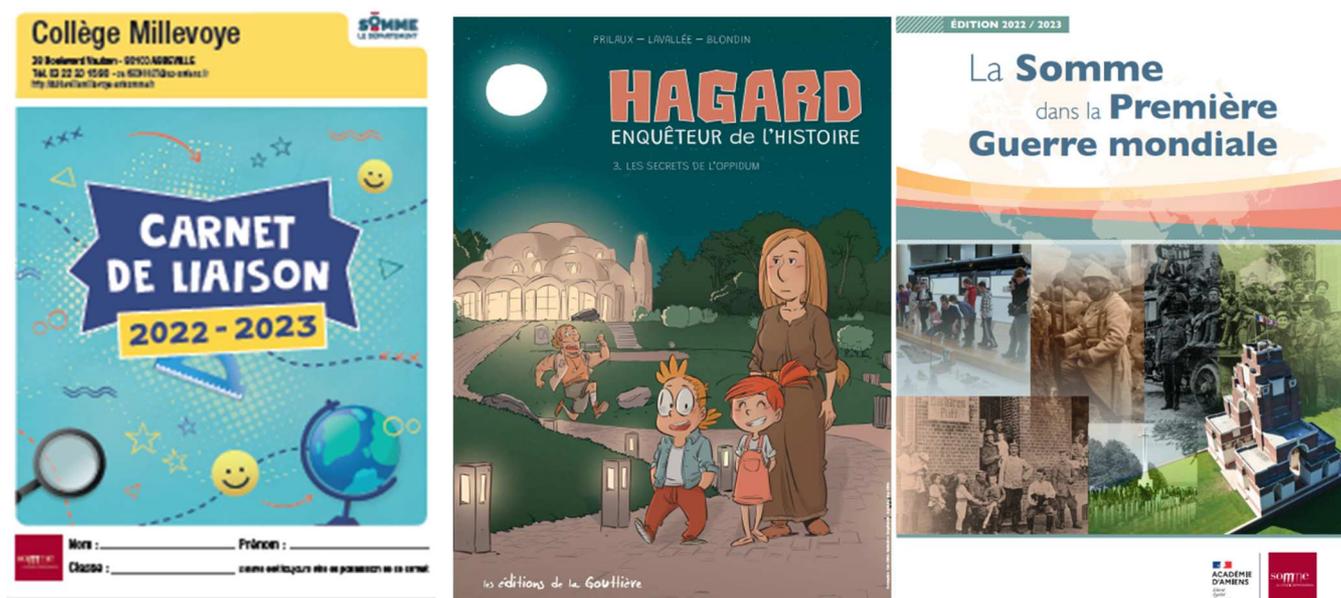
Des outils pédagogiques offerts aux collégiens

Le Conseil départemental édite et diffuse à l'ensemble des collégiens les **carnets de liaison** personnalisés par établissement. Ils permettent d'assurer un lien essentiel et direct entre les établissements, les parents d'élèves et ces derniers. **L'espace numérique de travail (ENT)**, géré par Somme Numérique, vient en complément de cet outil pratique.

Cette année encore, le Département édite, avec le concours de l'Académie d'Amiens, le livret pédagogique **La Somme dans la Première Guerre mondiale**. Offert à tous les élèves de 3^{ème} de la Somme, il est un complément à leur programme d'Histoire-Géographie et apporte un éclairage sur la dimension locale du conflit.

Enfin, tous les élèves de 6^{ème} recevront au cours du mois de septembre, le troisième tome de la bande dessinée **Hagard, enquêteur de l'Histoire**. Album spécialement conçu pour les collégiens du département, cet ouvrage édité par l'Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) Somme Patrimoine, a pour objectif de faire de la BD un outil pédagogique efficace grâce à un contenu ciblé et un travail artistique dynamique et attractif.

Le troisième tome, intitulé *“Les Secrets de l'oppidum”*, entraînera les collégiens dans le parc de Samara, à la rencontre des premières communautés sédentaires du Néolithique, puis de l'âge du Bronze. Son épopée s'achève sur l'oppidum de la Chaussée-Tirancourt où Jules César posera ses légions durant l'hiver 54 avant notre ère.

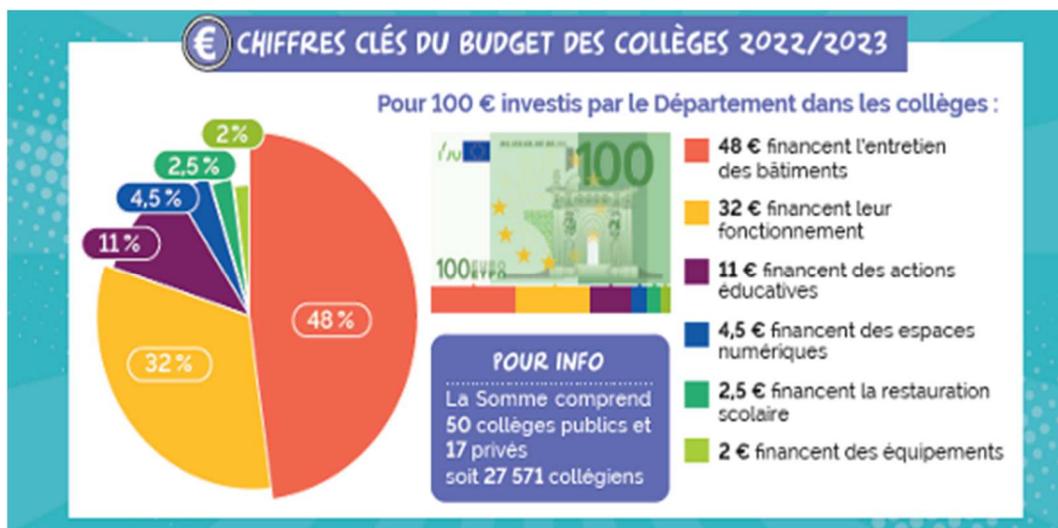


Promouvoir la citoyenneté

Soucieux de promouvoir la citoyenneté auprès des jeunes samariens, le Département soutient tout au long de l'année scolaire des projets pédagogiques.

Cette année, **deux nouveaux dispositifs sont mis en place** : des ateliers d'éducation au développement durable « Agir pour ma planète » à destination des éco-délégués, « Cap Sciences pour ma planète » et des ateliers de prévention contre le harcèlement scolaire et les discriminations.

L'aide pour l'organisation d'échanges et de séjours internationaux ainsi que le budget participatif sont également renouvelés.



Pour Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme, « **le Département entend toujours mieux accompagner les collégiens pour qu'ils étudient dans d'excellentes conditions. Avec Virginie Caron-Decroix, Vice-présidente en charge de la jeunesse, des collèges et de la réussite éducative, Hubert de Jenlis, Vice-président en charge des bâtiments départementaux et Emmanuel Noiret, Vice-président en charge de l'agriculture et de la ruralité, nous avons l'ambition de renforcer, durant ce mandat, les investissements nécessaires dans les établissements, tout en aidant directement les familles samariennes dans leur pouvoir d'achat et en offrant aux collégiens la possibilité de manger bien et sain. Les choix que nous faisons aujourd'hui impacteront le devenir de nos enfants : sachons encourager leur réussite pour leur préparer un bel avenir. Bonne rentrée à toutes et tous !** »

CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

www.somme.fr/presse

Annexe

Travaux dans les collèges réalisés au cours de l'été 2022

Opérations d'entretien, de maintenance et de modernisation (travaux réalisés par des entreprises)

Total : 3 134 908 €

- Collège Ponthieu d'Abbeville

Réfection des salles de sciences (4 classes et 2 laboratoires) et technologie (2 salles et 2 réserves) (310 000 €)

Travaux de transformation du réseau de chauffage administration et CDI (95 900 €)

- Collège d'Acheux-en-Amiénois

Réfection de deux salles de sciences (119 500 €)

- Collège Jean Moulin d'Albert

Travaux de cuisine et restauration (500 000 €)

Remplacement de la seconde chaudière vétuste (50 000 €)

- Collège Auguste Janvier d'Amiens

Travaux de cuisine et restauration (281 000 €)

Remplacement de la seconde chaudière vétuste (50 000 €)

- Collège de Chaulnes

Remplacement des portes de sanitaires (4 600 €)

- Collège de Corbie

Désamiantage d'une salle de classe + remplacement du revêtement de sol (34 000 €)

- Collège de Domart-en-Ponthieu

Pose d'une chambre froide (21 600 €)

- Collège de Feuquières-en-Vimeu

Réfection des salles de sciences et technologie (135 000 €)

Travaux de transformation du réseau de chauffage (200 000 €)

- Collège de Friville-Escarbotin

Remplacement de la ligne de self (29 700 €)

- Collège de Gamaches

Réfection des sanitaires bâtiment E (137 000 €)

- Collège de Ham

Remplacement de 2 friteuses (12 500 €)

Remplacement du groupe froid du Centre de Documentation et d'Information (CDI) (94 000 €)

Remplacement de chaudière (50 000 €)

Remplacement de la sonnerie Plan Particulier de Mise en Sécurité (27 200 €)

- Collège de Mers-les-Bains

Réfection des salles de sciences et technologie (150 000 €)

- Collège de Montdidier

Remplacement du bac dégraisseur (8 400 €)

- Collège de Nesle

Désamiantage de la salle d'études et remplacement du revêtement de sol (22 000 €)
Remplacement de chaudière (marché de chauffage) (41 808 €)

- Collège de Nouvion

Remplacement d'un four 20 niveaux et son alimentation électrique (24 000 €)
Extension de l'alarme intrusion salle Section Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) et ajout de ligne téléphonique (9 000 €)

- Collège de Péronne

Remplacement des portes du hall (10 200 €)
Remplacement de chaudière (50 000 €)

- Collège de Poix-de-Picardie

Réfection des sanitaires filles et garçons (110 700 €)
Remplacement de la seconde chaudière vétuste (50 000 €)

- Collège de Rosières-en-Santerre

Remplacement de chaudière (50 000 €)

- Collège de Roye

Installation d'un Vario cooking (21 500 €)
Réfection du revêtement de sol d'une salle de classe (5 700 €)
Remplacement de chaudière (50 000 €)

- Collège de Saint-Valery-sur-Somme

Installation d'un vario cooking (19 600 €)
Remplacement des portes coupe-feu de cuisines (10 000 €)

- Collège de Villers-Bocage

Travaux de remplacement du chauffage électrique par chauffage à eau chaude raccordé sur la chaufferie existante dans le bâtiment B (350 000 €)

Opérations d'entretien, de maintenance et de modernisation (travaux réalisés par les équipes techniques départementales)

- Collège d'Acheux-en-Amiénois

Pose de faux plafonds et réfection des sols des salles 6 et 8

- Collège d'Airaines

Réfection complète des sols du grand hall élèves

- Collège Guy Mareschal d'Amiens

Réfection du sanitaire enseignants et élèves

- Collège de Bernaville

Remise en peinture de la salle de restauration

- Collège de Ham

Réfection des sols de 6 salles de classes

- Collège de Moreuil

Pose des mains courantes pour l'accessibilité Personne à Mobilité Réduite (PMR)
Création d'une réserve pour le CDI

Opérations de réhabilitation et de construction en cours

- Collège d'Acheux-en-Amiénois (180 000 €)

Démarrage des travaux de création d'un préau

- Collège d'Ailly-le-Haut-Clocher (10 M€)

Achèvement des travaux extérieurs et espaces verts pendant cet été – rentrée 2022 dans le collège qui a été restructuré et rénové dans son ensemble (commission de sécurité pour ouverture au public dernière tranche de travaux ce mardi 30/08)

- Collège Rosa Parks d'Amiens (21 M€)

Lancement du concours de maîtrise d'œuvre prévu début septembre

- Collège de Nesle (310 000 €)

Démarrage des travaux pour la création d'un préau

- Collège de Oisemont (13 M€)

Concours de maîtrise d'œuvre lancé le 12 juillet